

sance rapide grâce à ses brevets pour le traitement, l'imprégnation et la teinture des textiles. Le CRIQ veut favoriser le développement de produits nouveaux ou améliorés dans les industries québécoises et leur faciliter l'accès à des techniques plus productives.

Le CRIQ recevra pour six mois un ingénieur de l'OPI et inversement l'OPI accueillera deux ingénieurs et deux techniciens du CRIQ et les initiera aux techniques et méthodes qui ont fait son succès.

Cet accord facilitera l'utilisation de techniques avancées et plus productives dans l'industrie textile québécoise et canadienne.

Vers une nouvelle... (suite de la page 2)

en 1966 spécifie que les politiques d'immigration du Canada... "ne doivent faire intervenir aucune discrimination, ni de race ni de couleur ni de religion et par conséquent ... doivent être universellement applicables". La politique actuelle d'immigration du Canada a rationalisé avec beaucoup de succès les méthodes d'appréciation qui permettent de juger si les immigrants éventuels s'adapteront ou non à notre pays; elle a, par contre, moins bien réussi à établir le cadre d'une politique sûre et à long terme à l'intérieur duquel il serait possible de déterminer le fonctionnement du système de sélection des immigrants....

Les décisions relatives au nombre d'installations nécessaires à la sélection dans le cadre du Programme d'immigration, à la situation géographique de ces installations et aux priorités que les Agents des visas devraient accorder aux différentes catégories de demandes ne sont en aucune façon des décisions administratives qu'on peut prendre au jour le jour. Il s'agit de décisions d'une importance incontestable

puisqu'elles peuvent se répercuter sur un volume et la composition du mouvement annuel d'immigration....

Dans l'exécution du Programme d'immigration, les problèmes reliés à la répartition des ressources entre les bureaux sont endémiques. A l'avenir ces problèmes seront de plus en plus difficiles à résoudre, s'il n'y a pas de structure propre à assurer une base solide à partir de laquelle on puisse planifier l'ensemble du mouvement annuel et systématiser la répartition des installations nécessaires à la sélection entre les pays sources d'une façon qui servira les objectifs nationaux avec le maximum d'efficacité....

Options

Au regard de ces considérations, quels choix s'offrent à la future politique? Parmi les approches pratiques réalisables, les quatre suivantes seront retenues en tant qu'exemples de la gamme des possibilités qui méritent d'être considérées. Il ne s'agit pas de choix limitatifs ni mutuellement exclusifs, vu qu'en certains cas des éléments d'une approche pourraient légitimement être combinés avec ceux d'une autre.

1re option: Garder le mode actuel de répartition des ressources à l'étranger, comme nous l'avons vu, ne repose pas sur des décisions qui fixent d'avance le nombre de visas que l'ensemble ou chacun des bureaux d'immigration doit délivrer au cours d'une période donnée.

(Si les ressources dont on dispose ne sont affectées qu'en fonction du simple volume de demandes de visas dans certains bureaux, il n'est pas sûr que les installations nécessaires à la sélection sont bien réparties sur le plan géographique ou que le mouvement d'immigration respectera les priorités nationales. Ce sont des inconvénients qu'entraîne le maintien du *statu quo*.)

2e option: Axer le programme beaucoup plus énergiquement qu'on ne le fait maintenant sur les objectifs économiques et les objectifs du marché du travail.

(Cette approche obligerait à tracer une frontière bien définie entre la chasse des immigrants admis au Canada parce que le marché du travail a besoin d'eux, et ceux qui sont acceptés pour d'autres raisons. Ce choix semble difficile à concilier avec le maintien de la catégorie "intermédiaire" d'immigrants, c'est-à-dire celle des parents nommément désignés qui sont sélectionnés en partie parce qu'ils répondent

aux exigences du marché du travail et en partie du fait de leur lien de parenté.)

3e option: Fixer et faire connaître des objectifs précis concernant le nombre de visas pouvant être délivrés chaque année, sur une base globale à l'échelle régionale et peut-être même bureau par bureau.

(Cette solution permettrait au Programme d'immigration d'être directement et délibérément relié à la politique démographique nationale, au fur et à mesure qu'elle est mise au point. Elle consisterait aussi à établir des contingents, ce qui marquerait un tournant majeur par rapport à notre approche actuelle qui, tout au moins en théorie, n'impose aucune limite quant au nombre d'immigrants que le Canada est disposé à admettre chaque année. D'autre part, les répercussions auxquelles ce choix donne lieu sembleront moins étonnantes si l'on se rend compte que les limites imposées au volume du mouvement d'immigration sont inévitablement inhérentes à tout programme. Cette option présente en même temps des difficultés très sérieuses quant aux décisions visant à établir la formule qui servira à la répartition des contingents de visas entre les régions et les pays.)

4e option: Établir chaque année pour l'ensemble du mouvement d'immigration, un plafonnement global spécifiant les priorités à observer pour la délivrance de visas aux différentes catégories d'immigrants compris dans ledit plafonnement.

(Cette méthode comporterait un régime de planification et de préparation avant chaque année d'immigration. Afin d'aider le gouvernement à établir cette situation, il conviendrait peut-être d'instituer un régime de consultations régulières en vue de recueillir les vues des autorités provinciales et des groupements non gouvernementaux désignés. Le second élément de cette disposition consisterait à déterminer dans quel ordre seraient étudiées les demandes provenant de diverses catégories d'immigrants éventuels. Une fois établis le plafond général et les priorités, une prévision aurait lieu quant au nombre de requérants dans chaque groupe de priorité à l'égard de chaque pays et région d'origine dans le monde entier. C'est une approche qui éviterait toutefois quelques-uns des dilemmes inhérents au préétablissement de contingents de visas par régions ou par pays (comme dans la 3e option)....

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título Noticario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.